



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

universités

Question écrite n° 121419

Texte de la question

M. Bernard Brochand attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'élargissement des plages d'ouverture des bibliothèques universitaires françaises. En effet, contrairement aux autres grandes universités européennes où les bibliothèques demeurent ouvertes tard dans la nuit, les bibliothèques universitaires en France affichent un nombre moyen d'heures d'ouverture hebdomadaire inférieur à soixante heures. De surcroît, elles ne sont jamais ouvertes les dimanches. Ainsi, cette situation se révèle peu propice à l'étude pour de nombreux étudiants, qui en dehors de la présence requise en cours et en travaux dirigés, se doivent aussi parfois d'effectuer des petits boulots d'appoint pour subvenir à leurs besoins. Il souhaiterait donc savoir si le Gouvernement entend proposer des réformes concrètes quant à l'élargissement des horaires d'ouvertures des bibliothèques universitaires et notamment celle d'assurer une ouverture dominicale afin d'améliorer les conditions de travail des étudiants et des chercheurs.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Brochand](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121419

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2007, page 3069